ÉPARGNE ET
INVESTISSEMENTS

Bâtissez votre mise de fonds pour être propriétaire

Première propriété en vue ?
Le CELIAPP peut vous aider
à y arriver.



Depuis 6 ans, Maëva est locataire. Elle rêve d'avoir un chez-soi, mais se demande si ce projet est réaliste. Elle veut accélérer son épargne sans renoncer aux petits plaisirs du quotidien.

beneva

Les gens
qui protègent
des gens

Le CELIAPP : un allié pour devenir propriétaire

Vous rêvez d'acheter votre première demeure ? Le CELIAPP peut vous aider à gonfler votre mise de fonds et y arriver plus vite.

Pourquoi le CELIAPP est si intéressant ?

Le CELIAPP, c'est le régime enregistré qui combine les avantages du REER et du CELI. D'un côté, vous obtenez une déduction d'impôt lorsque vous contribuez à votre CELIAPP. De l'autre, vous pouvez retirer les sommes accumulées pour acheter votre première propriété, sans payer d'impôt et devoir rembourser les sommes, contrairement au RAP.

- Déduisez vos cotisations de votre revenu imposable, comme avec un REER.
- Versez jusqu'à 8 000 $ par année, pour un maximum de 40 000 $ à vie.
- Reportez jusqu'à 8 000 $ de droits inutilisés à l'année suivante si vous ne cotisez pas le maximum.
- Combinez le CELIAPP et le RAP (Régime d'accession à la propriété) pour maximiser votre mise de fonds.

Bon à savoir

Le CELIAPP peut prendre différentes formes selon votre tolérance au risque et votre horizon de placement : compte à intérêt garanti ou comptes d'investissement



Quand Maëva transforme son remboursement d'impôt en mise de fonds

Maëva, 28 ans, loue un appartement depuis 6 ans. Chaque année, elle réussit à mettre 7 000 $ de côté. Pourtant, comme bien des gens, elle se demande si devenir propriétaire est encore à sa portée.

Avec un revenu de 55 000 $ et un taux marginal d'imposition de 31 %, elle décide d'ouvrir un CELIAPP pour y investir son épargne. En plus du rendement de son épargne à l'abri de l'impôt, ses cotisations réduisent son revenu imposable. Résultat : elle reçoit un retour d'impôt qu'elle réinvestit dans son CELIAPP.

Après avoir maximisé son CELIAPP, elle appliquera la même stratégie avec son REER. D'année en année, ses économies, les rendements et ses remboursements d'impôt s'ajoutent à sa mise de fonds.

Sans augmenter son effort d'épargne ni sacrifier son quotidien, Maëva se rapproche un peu plus de son objectif : acheter sa première maison.

Tableau comparatif d'épargne pour 5 ans

	CELI	CELIAPP	REER	CELIAPP et REER
Épargne de base	35 000 $	35 000 $	35 000 $	35 000 $
Remboursement d'impôt réinvesti	Aucun	5 000 $	14 000 $	14 000 $
Capital total investi après 5 ans	35 000 $	40 000 $	49 000 $	49 000 $
Retrait non imposable pour l'achat d'une première propriété, sans obligation de rembourser	35 000 $	40 000 $	Aucun	40 000 $
Retrait via RAP	Aucun	Aucun	49 000 $	9 000 $
Remboursement du RAP	Aucun	Aucun	3 066 $ par an	400 $ par an

Pourquoi le CELIAPP est le bon choix pour Maëva ?

Le CELIAPP permet à Maëva de faire travailler plus fort chaque dollar qu'elle épargne.

Chaque année, ses cotisations réduisent son revenu imposable et lui donnent donc droit à un remboursement d'impôt. Cette approche accélère l'accumulation d'une mise de fonds et réduit le recours au RAP, ce qui laisse plus de place dans leur budget une fois propriétaires.

Au moment d'acheter sa première propriété, Maëva pourra retirer les sommes accumulées dans son CELIAPP sans payer d'impôt et devoir remboursement les sommes retirées.

Elle pourra aussi utiliser le RAP pour retirer les sommes accumulées dans son REER. En combinant les 2 régimes, elle aura une mise de fonds plus importante.

Ouvrez votre CELIAPP dès aujourd'hui !

Chaque dollar cotisé vous aide à bâtir votre mise de fonds tout en réduisant votre impôt à payer.

© Beneva inc. 2026
MD Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.